SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
100 % CEA

SPS-CEA

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

Centre de Détention de Saint-Mihiel

Le: 13 novembre 2026

On crache sur les agents, mais jusqu'à quand ?

Cracher sur un agent pénitentiaire, c'est agresser un représentant de l'autorité de l'État. Un acte intolérable, qui ne doit plus jamais être banalisé.

Le 11 novembre, au centre de détention de Saint-Mihiel, un collègue a été victime d'une agression d'une ignominie rare. Alors qu'il gérait le refus de réintégration d'un détenu, il a été insulté à plusieurs reprises, puis a reçu un crachat en plein visage, aux yeux et à la bouche. L'individu a été maîtrisé, et l'intervention rapide des renforts a permis de rétablir le calme.

Les conséquences sont lourdes. Conduit d'urgence à l'hôpital pour des prélèvements sanguins liés à cette exposition biologique à haut risque, l'agent attend aujourd'hui, dans l'angoisse, ses résultats. Pire, il a dû patienter aux urgences en uniforme, exposé au regard de tous.

Le **SPS-CEA** condamne avec la plus grande fermeté cet acte lâche.
Les personnels pénitentiaires ne sont ni des punching-balls, ni des cibles consentantes. Derrière chaque uniforme, il y a un professionnel, un parent, un conjoint, une famille, et les traumatismes physiques et psychologiques ne peuvent plus être minimisés.

Le **SPS-CEA** exige :

- Une prise en charge sanitaire rigoureuse et un suivi médical adapté pour notre collègue
- Un partenariat urgent avec le centre hospitalier local, garantissant aux agents exposés ou blessés un accueil digne, dans un secteur isolé et sécurisé, loin de la salle d'attente générale
- La reconnaissance immédiate de l'accident de service
- Une réponse pénale à la hauteur de la gravité des faits.

Que la sécurité des personnels devienne enfin une priorité concrète, et non un simple argument de circonstance.

Ça suffit !

Leur intégrité physique et leur dignité ne sont pas négociables. Un agent agressé, c’est tout un collectif qui est touché.

Le **SPS-CEA** apporte son soutien total à notre collègue et reste pleinement mobilisé : le silence et l’immobilisme ne seront jamais nos réponses.

Le Bureau SPS-CEA

